

## Appel de projets 2021-2022 - Initiatives inter-réseaux Réseau de recherche de Thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (ThéCell) et Réseau de Bio-imagerie du Québec (RBIQ)

### Objectifs du programme

Ce programme conjoint entre le Réseau ThéCell et le RBIQ a comme objectif de promouvoir les interactions entre les chercheurs des réseaux québécois qui effectuent de la recherche sur des thématiques communes aux deux réseaux partenaires. Les projets proposés doivent obligatoirement être alignés avec la mission des réseaux et porter sur les thématiques/priorités de recherche respectives des réseaux concernés. Ce financement devra servir à au moins l'un des objectifs suivants :

- Générer des connaissances et des données pouvant mener à une application concrète clinique ou en soins de santé ;
- Obtenir suffisamment de données préliminaires pour permettre à l'équipe de soumettre des demandes de fonds auprès d'organismes subventionnaires ;
- Servir de levier pour l'obtention de subventions plus importantes de partenaires afin de mener un programme de recherche à long terme ;
- Permettre aux chercheurs québécois d'établir leur leadership au niveau national et international dans les thématiques de recherche ciblées ;
- Permettre, dans la mesure du possible, d'avoir une activité ou un produit dédié au transfert des connaissances vers les utilisateurs ou aux populations cibles.

Un projet correspondant aux domaines de recherche des réseaux et s'arrimant à au moins un des objectifs ci-haut sera financé selon l'excellence. Ce projet doit impliquer au minimum un membre régulier de chacun des réseaux (ThéCell et RBIQ). Le projet peut impliquer plus d'un centre de recherche québécois, ainsi que d'autres centres au Canada ou à l'international.

Les critères d'éligibilité et le mode d'évaluation sont décrits ci-dessous. Le projet d'excellente qualité scientifique démontrant un effet structurant pour la recherche au sein des réseaux sera financé à la hauteur de 20 000\$ pour un an.

**Date limite pour le courriel d'intention de soumettre un projet**, indiquant le titre du projet et les noms de deux chercheurs principaux : **31 janvier 2020** par courriel à [friederike.pfau@crchudequebec.ulaval.ca](mailto:friederike.pfau@crchudequebec.ulaval.ca) et [rbiq@usherbrooke.ca](mailto:rbiq@usherbrooke.ca).

**La date limite de soumission des demandes est le 22 février 2021 à 23h59**

Les demandes soumises en retard, incomplètes ou qui ne rencontrent pas les critères d'éligibilité ne seront pas évaluées.

## Critères d'admissibilité et critères d'évaluation

1. La demande doit impliquer deux chercheurs principaux : un membre **régulier** du ThéCell et un membre **régulier** du RBIQ ;
2. Les co-chercheurs affiliés à des centres de recherche québécois ne peuvent recevoir des fonds que s'ils sont membres d'un des 2 réseaux avant la soumission du dossier final ;
3. **Une seule demande au total par année comme chercheur principal** peut être soumise pour le concours Initiatives inter-réseaux. Il n'y a pas de limite comme co-chercheur ;
4. Les demandes de financement issues de nouvelles collaborations entre les chercheurs seront favorisées ;
5. L'inclusion d'un jeune chercheur éligible au FRQS Junior 1 sera jugée favorablement ;
6. Pour ce programme, les chercheurs peuvent faire partie du même centre ;
7. Les demandes peuvent inclure des centres supplémentaires au Québec, au Canada (ou à l'international) ;
8. Démonstration de l'effet structurant pour la recherche au sein des réseaux, en fonction de leurs objectifs (*p. ex. établissement de nouvelles collaborations intersectorielles à l'intérieur de réseau ou à l'international, standardisation de méthodes, mise en place d'une plateforme ou de ressources communes*) ;
9. Démonstration d'un plan clair pour l'obtention de financement subséquent venant d'un organisme externe autre que le ThéCell ou le RBIQ (*p. ex. IRSC, partenaire privé ou autre*) ;
10. Il est de la responsabilité des chercheurs de s'assurer qu'ils suivent les bonnes pratiques de recherche et qu'ils obtiennent et maintiennent toutes les certifications nécessaires auprès de leurs institutions respectives (*p. ex. radioprotection, biosécurité, approbation du comité éthique animal ou humain, des substances contrôlées utilisées dans le projet et les autorisations associées*).

## Durée des octrois

L'octroi de 20 000\$ est accordé pour une période d'une année. Les dépenses doivent être faites au Québec durant cette période et doivent être conformes avec les politiques du FRQS. La subvention pourra être prolongée d'un an maximum (sans augmentation de budget), mais seulement si adéquatement justifié auprès des réseaux.

## Obligations des chercheurs envers le programme

En postulant à ce programme, les chercheurs s'engagent, s'ils sont subventionnés, à :

1. Reconnaître le support des Réseaux comme organismes de financement initial dans toute publication (*p. ex. abrégé, article avec revue de pairs*) ou présentation par affiche ou orale qui découle de cette recherche ;
2. Produire un rapport de progression à la fin de l'année (soit à la fin de la période de financement). Ce rapport devra résumer l'état d'avancement des résultats de la recherche, incluant des copies d'articles publiés suite à ces recherches ;
3. Participer à la journée scientifique de son réseau d'appartenance (lorsque requis) de manière à tenir tous les membres informés des résultats du projet pilote financé ;
4. Aviser les réseaux de toute décision positive des organismes subventionnaires liés au projet subventionné.

## Documents requis lors du dépôt d'une demande

1. Le formulaire word complété doit être **soumis** par courriel à [friederike.pfau@crchudequebec.ulaval.ca](mailto:friederike.pfau@crchudequebec.ulaval.ca) et [rbiq@usherbrooke.ca](mailto:rbiq@usherbrooke.ca) et être accompagné d'un seul fichier d'annexe en format PDF (voir points 2 a-c).
2. Documents d'accompagnement : tous les documents soumis doivent être dans un seul document PDF.
  - a. Un curriculum vitae à jour des **IRSC académique 5 ans** de tous les chercheurs qui participent à la demande. Pour tous les chercheurs hors Québec, un CV de tout format.
  - b. Le formulaire des signatures de tous les PI et co-chercheurs (ajouter autant de pages que nécessaire)

Autres documents :

c. Les références et figures pour soutenir la description du projet, si nécessaire.

## Processus d'évaluation des demandes

Un comité scientifique externe sera formé afin d'évaluer l'ensemble des demandes soumises. La coprésidence du comité sera assurée par un membre du comité de direction de chacun des réseaux (*et qui n'ont pas soumis de demande*). Les résultats du concours seront annoncés au mois de mars suivant la date de soumission.

Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

### 1) *Compétence et complémentarité de l'équipe de recherche (35 points):*

- **Nouvelle collaboration, Qualité des équipes de recherche et multicentricité (20) :** *La pertinence de chaque thème de recherche/Réseaux doit être clairement identifiée dans cette section ;*
  - *Établissement de nouvelles collaborations intersectorielles locales ou à l'international ;*
  - *Réalisations scientifiques, historique de publication, de financement et de formation d'étudiants ;*
  - *Complémentarité des équipes participantes (p. ex. comment l'expertise de chacun sera utilisée pour mener à bien le projet).*
- **Intégration d'un jeune chercheur (5).**
- **Implique du personnel hautement qualifié (PHQ) et contribue à la formation (10) :** *Importance accordée à la formation d'étudiants et de professionnels de recherche.*

### 2) *Originalité de la demande et mérite scientifique du projet (30 points):*

- **Clarté et testabilité des hypothèses (10) :** *Originalité des hypothèses, clarté de la question de recherche et justification scientifique ;*
  - *Faisabilité de l'approche méthodologique dans le cadre financier proposé.*
- **Objectifs réalistes et bien définis (10) :** *Caractère approprié du devis expérimental ;*
  - *Potentiel de création de nouvelles connaissances.*
- **Méthodologie et analyses (10) :** *Nouveauté de l'approche, nouvelles méthodologies, ou nouvelle application de méthodologies existantes incluant le recrutement des participants, l'accès aux bases de données, les méthodes de laboratoire ou tout autre mode de collecte de données.*

### 3) *Réalisme de la proposition budgétaire (10 points):*

- **Justification du budget (10) :** *Pertinence de l'utilisation proposée des fonds.*

### 4) *Impact potentiel et effet structurant pour la recherche au sein des réseaux (25 points):*

- **Pertinence, retombées scientifique ou clinique du projet en lien avec les réseaux participants et leurs thématiques (15) :** *Impact immédiat ou éventuelle du projet proposé sur la recherche au sein des réseaux, en fonction de leurs objectifs ;*
  - *Standardisation de méthodes, mise en place d'une plateforme ou de ressources communes.*
- **Potentiel d'octroi externe suite à ce projet-pilote (10) :** *Clarté et faisabilité du plan pour l'obtention de financement futur ou concomitant.*

## Information

Toute demande de renseignements supplémentaires peut être acheminée à la **coordonnatrice** du Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (ThéCell), **Friederike Pfau**, Tél. : (418) 525 4444 p. 61685, courriel :

[friederike.pfau@crchudequebec.ulaval.ca](mailto:friederike.pfau@crchudequebec.ulaval.ca) ou à la coordination administrative du Réseau de Bio-Imagerie du Québec (RBIQ), courriel: [rbiq@usherbrooke.ca](mailto:rbiq@usherbrooke.ca).